



Jean-Christophe GAYMARD

DIPLOME SUPERIEUR DU NOTARIAT

NOTAIRE

Successeur de Me Henry MOUZIN-LIZYS

Jean-Christophe GAYMARD
Notaire

Xavier BRUNEL
Notaire

RECEPTION :

De 9h30 à 12h et de 14h00 à 18h
Etude fermée le samedi.

Sur demande bureau disponible pour
personnes à mobilité réduite.

38, Cours Gallieni
BP 47
40101 – DAX CEDEX

Tél. : 05 58 90 00 50

FAX : 05 58 74 19 71

Service Négociation Immobilière :
05 58 90 27 17

E-mail :

jean-christophe.gaymard@notaires.fr

CESSION DE PARTS SOCIALES

LISTE DES PIECES A FOURNIR

Merci de bien vouloir faire des photocopies des documents demandés

- nom, prénom, adresse, n° de téléphone, profession et RIB des Cédants et Cessionnaires
- copie intégrale de tous les livrets de famille
- copie des contrats de mariage éventuels
- copie des statuts mis à jour enregistrés de la société et copie de tous les actes de cessions de parts postérieurs (origine de propriété des parts détenues)
- extrait k-bis de la société
- attestation du comptable pour la valeur des parts sociales
- information du nombre des parts sociales et des numéros des parts sociales faisant l'objet de la cession
- copie des prêts éventuels souscrits par la société
- prix de cession
- la confirmation que le capital de la société est entièrement libéré à ce jour, si non merci de m'indiquer la quote-part du capital libérée à ce jour
- si le cédant ne détient un compte courant d'associé à ce jour dans la société, son montant

Par ailleurs, afin de me permettre de procéder aux formalités préalables, je vous remercie de bien vouloir virer la somme de 300 euros au titre de l'avance sur frais sur le compte de l'Etude (ci--après rib).

A compter du 1er janvier 2015, les notaires ne sont plus autorisés à accepter ou établir des chèques pour des montants supérieurs à 3.000 €. Seuls les virements sont autorisés.

	TRESORERIE CH 1 rue Labadie 40108 DAX CEDEX	Domiciliation : Caisse des dépôts et						
		Code	Code	N° de compte	Clé RIB			
		40031	00001	0000141666J	11			
Cadre réservé au destinataire du		Identifiant Norme Internationale Bancaire						
		FR80	4003	1000	0100	0014	1666	J11
Maître Jean-Christophe GAYMARD NOTAIRE 38 COURS GALLIENI BP 47 40101 DAX CEDEX		Identifiant International de la Banque (BIC)						
		CDCG FR PP XXX						

Membre d'une association agréée, le règlement par chèque est accepté.

Tout règlement supérieur à 1.000,00 € devra être effectué uniquement par virement bancaire.